

# Politique d'inclusion et de besoins éducationnels spéciaux

Programme Éducation Intermédiaire

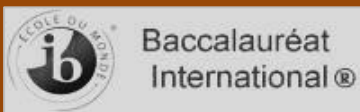
---



ÉCOLE  
CHAMPAGNAT  
GUILLAUME-COUTURE

École  
secondaire Guillaume-Couture  
70, rue Philippe-Boucher  
Lévis (Québec)  
G6V 1M5

Courriel : [guillaume-couture@csnavigateurs.qc.ca](mailto:guillaume-couture@csnavigateurs.qc.ca)



École secondaire Pointe-Lévy  
55, des commandeurs  
Lévis (Québec)  
G6V 6P5  
Courriel : [pointe-levy@csnavigateurs.qc.ca](mailto:pointe-levy@csnavigateurs.qc.ca)

## Élaboration d'une politique : Diversité d'apprentissage et inclusion

Tous les élèves des écoles du monde de l'IB qui suivent un programme de l'IB doivent avoir la possibilité d'accéder au programme d'études de manière équitable et adaptée. Les principes et pratiques des programmes de l'IB demandent aux établissements de s'organiser de manière à valoriser la diversité et à respecter les différences qui peuvent exister au niveau de l'apprentissage de chaque élève. Cette mise à l'honneur de la diversité et des différences est un objectif important de tous les programmes de l'IB, et un facteur déterminant du développement de la sensibilité internationale.

### Politique des besoins éducationnels spéciaux

#### **Introduction**

Cette élaboration d'une politique des besoins éducationnels spéciaux de notre établissement s'avère une base sur laquelle toute la communauté (élèves, parents, enseignants, directions, conseil d'établissement) peut s'appuyer, au besoin, afin de bien connaître le milieu et favoriser ainsi une concertation éclairée et ciblée en regard des différents enjeux qui concernent la façon d'accueillir tous les élèves.

#### **Soutien apporté aux élèves de l'établissement ayant des besoins éducationnels spéciaux**

Des dispositions spéciales ont été prises afin d'accueillir des élèves ayant des besoins Éducationnels<sup>1</sup> spéciaux (dyslexie, vision, audition, déficit d'attention, et autres). Des professionnels, accompagnés de T.E.S., soutiennent les élèves et offrent du soutien aux enseignants concernés. Des ressources matérielles (portable, dictionnaires électroniques, etc.) et d'ordre logistique (temps supplémentaire pour réaliser les examens, etc.) s'ajoutent aux moyens pédagogiques adaptés mis en place. Ainsi, il est à noter que les enseignants adaptent les tâches en fonction des besoins des élèves mais ne les modifient pas.

Notre école ne disposant pas d'ascenseur, les élèves handicapés sont référés dans une autre école.

---

Annexes 1 : Ressources mises à la disposition de l'école

## **Procédures d'identification à l'admission et structures de soutien jusqu'à la fin du programme**

En début d'année, la direction étudie tous les dossiers en provenance du primaire et établit les plans d'interventions appropriés<sup>2</sup>.

Jusqu'à la fin du passage au secondaire, les services aux élèves et la direction s'assurent que les plans d'interventions<sup>3</sup> soient constamment mis à jour et qu'ils soutiennent adéquatement le jeune vers la réussite.

Avec la conseillère en orientation, l'école a procédé à l'utilisation d'un outil qui vise à cibler les élèves à risque au niveau de la persévérance scolaire. Nous sommes donc équipés pour suivre à la trace nos élèves de 1<sup>ère</sup> secondaire identifiés avec un potentiel de décrocheurs.

Une orientation du Plan de réussite est d'amener l'élève à vivre des réussites scolaires. Donc, un effort est consenti permettant de rejoindre le maximum d'élèves de l'école lors des sessions de récupération offertes par nos enseignants.

Annexe 2 : Services professionnels

Annexe 3 : Définition des rôles professionnels

## ANNEXE I

### ÉCOLES SECONDAIRES GUILLAUME-COUTURE ET POINTE-LÉVY: RESSOURCES MISES À LA DISPOSITION DES ÉCOLES

Pour lui permettre de réaliser son plan de réussite et la convention de gestion et de réussite, la commission scolaire alloue les ressources et mesures de soutien et d'accompagnement suivantes à l'école :

<b>SERVICES G-C</b>	<b>EFFECTIFS</b>
Enseignants ressources	18 périodes
Psychologie	3,5 jours / semaine
Orthopédagogie	2 jours / semaine
Orientation	1 jour / semaine
Technique en éducation spécialisée	24 heures / semaine
Vie spirituelle et engagement communautaire	1,25 jours / semaine
<b>SERVICES P-L</b>	<b>EFFECTIFS</b>
Enseignement ressources (groupe réduit)	31 périodes par cycle de 9 jours
Psychologie	10,5 heures / semaine
Orthopédagogie	14 heures / semaine
Orientation	70 heures / semaine
Technique en éducation spécialisée	90 heures / semaine
Vie spirituelle et engagement communautaire	28 heures / semaine
Technicien en loisirs	35 heures /semaine
Bibliothécaire	55 heures / semaine
Responsable des sports	35 heures /semaine
psychoéducatrice	35 heures /semaine
infirmière	35 heures /semaine
Travailleuse sociale	35 heures /semaine

Des ressources additionnelles s'ajoutent aux services professionnels afin d'aider les élèves en difficulté :

- Services de conseillers pédagogiques



## ANNEXE II

### ÉCOLE SECONDAIRE GUILLAUME-COUTURE: SERVICES PROFESSIONNELS

Animatrice de vie spirituelle et d'eng. communautaire  
Conseillère en orientation  
Infirmière  
Intervenant social  
Orthopédagogue  
Psychologue  
Technicien en éducation spécialisée  
Enseignantes orthopédagogues

Sylvie Pruneau  
Valérie Gonthier  
Karine Petit  
Guillaume Tanguay  
Sara-Noémi Lambert-Samson  
Isabelle Ouellet  
Mario Vallières  
France Aubé, Vicky Gendron

### ÉCOLE SECONDAIRE POINTE-LÉVY: SERVICES PROFESSIONNELS

Animatrice de vie spirituelle et engagement communautaire  
Conseillères en orientation  
Infirmière  
Intervenante sociale  
Psychologue  
Psychoéducatrice  
Orthopédagogues  
  
Techniciennes en éducation spécialisée

Line Painchaud  
Sylvie Després, Louise Bradette  
Éliane Bélanger  
Agathe Boudreau  
Isabelle Ouellet  
Sophie Breton  
Andréanne Lemay  
William-Olivier Rodrigue  
Francine Turgeon  
Caroline Mecteau  
Caroline Boucher  
Nadine Caron

## **ANNEXE III**

### **ÉCOLES GUILLAUME-COUTURE ET POINTE-LÉVY DÉFINITION DES RÔLES DES PROFESSIONNELS**

#### **Conseillère en orientation**

Description des services offerts :

Rencontres individuelles en orientation;  
Informations scolaires et professionnelles;  
Informations et soutien aux personnes qui font la demande (parents, enseignants);  
Classement des élèves;  
Analyse de dossiers des élèves en adaptation scolaire;  
Inscription des élèves;  
Évaluation des décrocheurs potentiels  
Différents comités.

#### **Le service de santé**

La ressource affectée à ce service effectuée :

L'évaluation de l'état de santé des jeunes selon les besoins;  
La promotion de la santé (en consultation individuelle ou en activité de groupe).  
Les thèmes abordés sont la santé, le bien-être, les saines habitudes de vie, l'alimentation, l'activité physique, l'estime de soi, la sexualité, la contraception, la grossesse, les maladies ou les infections transmises sexuellement;  
La promotion de la vaccination contre les maladies évitables, telles : tétanos, rubéole, rougeole, poliomyélite, l'hépatite B, méningite, grippe et la varicelle, par des activités de vaccination, d'éducation, de sensibilisation;  
La prévention de problématiques, telle l'obésité, l'anorexie, l'insomnie, l'abus, la violence, le tabagisme, l'utilisation des drogues et de l'alcool, le suicide;  
Le soutien au personnel scolaire et aux milieux familial et communautaire.

## Intervenant social

### Le service social en milieu scolaire

L'intervention sociale scolaire offre en toute **confidentialité**

Suivi psychosocial, individuel et/ou familial;

Des conseils;

De la documentation;

De l'information sur différents sujets.

Par ces actions, l'intervention sociale vise à aider le jeune à comprendre sa problématique, à prendre conscience du niveau de difficultés et à essayer de trouver les ressources dont il dispose pour rétablir en lui l'équilibre et l'harmonie.

Au niveau secondaire, l'intervention est faite auprès du jeune et auprès de sa famille. Toutefois, une intervention auprès des membres du personnel de l'école (membre de la direction, professeur, personnel non enseignant) s'avère nécessaire et utile.

Nous offrons également du support aux parents des élèves par des rencontres avec l'intervenant social où ils peuvent aller chercher de nouveaux moyens, trucs et stratégie d'intervention avec leur adolescent(e).

Voici quelques problématiques rencontrées :

#### au niveau personnel :

- Problème d'estime de soi;
- Relations amoureuses;
- Idées suicidaires;
- Relations interpersonnelles;
- Consommation de drogue et/ou alcool;
- Intimidation;
- Troubles de comportement.

#### au niveau familial

- Séparation des parents;
- Adaptation à une famille monoparentale ou recomposée;
- Difficultés dans la relation parents/ados;
- Milieu familial dysfonctionnel.



## **Le service de psychologie**

### **Fonction générale**

La psychologue, par sa formation et son expérience, est, à juste titre, la spécialiste du comportement humain. Elle utilise des connaissances et des méthodes scientifiques d'évaluation et d'intervention pour aider les gens à résoudre leurs problèmes personnels et pour faciliter l'adaptation à différents changements.

Elle cherche, en collaboration avec les individus ou les groupes concernés, à résoudre les problèmes portés à son attention. Les méthodes utilisées le plus fréquemment sont : le support par la consultation et l'entrevue, l'évaluation par l'administration et l'interprétation de tests psychologiques mesurant, entre autres les capacités mentales, les aptitudes ainsi que différents aspects de la personnalité de l'individu.

Plus particulièrement la psychologue scolaire contribue à prévenir et à résoudre les problèmes sociaux, affectifs et académiques de l'étudiant ainsi qu'à mettre en place de concert avec d'autres intervenants à l'intérieur et à l'extérieur de l'école, les conditions favorables à l'évolution de l'élève.

### **Clientèles visées**

Toutes problématiques affectant le développement social, affectif, scolaire, comportement, de la personnalité de l'élève...;

Problèmes particuliers d'adolescence, d'enfance;

Trouble de stress, d'anxiété, de panique, d'agoraphobie...;

Trouble dépressif, bipolaire...;

Trouble affectif;

Trouble d'adaptation, d'ajustement social et scolaire;

Syndrome particulier d'origine intellectuel, neurologique ou développementale (ex. Syndrome de Latourette), déficience intellectuelle, lésions au cerveau, maladies particulières (ex. : épilepsie, asthme...);

Problèmes de drogue, alcool, dépendance alimentaire (boulimie, anorexie), violence familiale, personnelle;

Traumatisme de toutes sortes (ex. : inceste...);

Problème de personnalité;

Problème de motivation scolaire, d'orientation scolaire;

Obsessions, compulsions, tics, impulsivité;

Difficultés personnelles, épreuves, inquiétude;

Relations interpersonnelles, amoureuses, orientation sexuelle, relations familiales perturbées;

Mensonge, absentéisme scolaire;

Victime, rejet social etc...;

Hyperactivité, difficulté d'attention, de concentration, test de sélection

P.É.I;

Problématique en santé mentale.

## **Principales tâches**

Évaluer la problématique présentée par différents moyens mis à sa disposition;  
Soutenir l'élève dans son cheminement scolaire, social et affectif qui présente une difficulté particulière par l'aide de méthodes psychologiques;  
Soutenir les parents et les enseignants aux difficultés vécues avec l'élève;  
Contacter et orienter vers les organismes extérieurs les cas demandant des plus grandes expertises ou interventions;  
Participer avec les intervenants extérieurs à la mise en place de moyens d'aide à l'élève lui facilitant son fonctionnement à l'école;  
Participer à l'élaboration et l'application d'un plan d'intervention adapté à l'élève;  
Faire de l'évaluation, diagnostic, validation de clientèle, thérapie psychologique;  
Test individuel et de groupe.

## **But visé :**

Permettre à l'élève une meilleure réussite scolaire et un développement harmonieux de sa personnalité, de son potentiel intellectuel.

## ANNEXE IV

### ÉCOLES SECONDAIRES GUILLAUME-COUTURE ET POINTE-LÉVY: PLAN D'INTERVENTION

Le plan d'intervention a pour objectif **d'aider l'élève** qui, parce qu'il est handicapé ou qu'il rencontre des difficultés, a besoin **d'interventions adaptées** pour progresser de façon optimale dans le développement des compétences menant à sa réussite. Il consiste en une planification d'actions coordonnées qui sont établies au sein d'une **démarche de concertation**. Le plan d'intervention s'inscrit dans un **processus dynamique** d'aide à l'élève qui se réalise pour lui et avec lui. Il prend appui sur une **vision systémique** de la situation de l'élève et est mis en œuvre selon une approche de **recherche de solutions**.

#### Les phases du plan d'intervention :

##### **Collecte et analyse de l'information**

Prendre connaissance des dossiers antérieurs de l'élève;

Analyser les travaux récents de l'élève;

Mettre à contribution l'élève, les parents, le personnel de l'école et, s'il y a lieu, d'autres intervenants.

Faire des évaluations, lorsque c'est nécessaire;

Analyser l'efficacité des interventions mises en place;

Analyser et interpréter l'ensemble des informations relatives à la situation de l'élève.

##### **Planification des informations :**

Mettre en commun l'information relative à la situation de l'élève : ses forces, ses faiblesses, ses difficultés, etc.

Faire consensus sur les besoins prioritaires de l'élève.

Définir les objectifs.

Déterminer les moyens et le calendrier.

Consigner l'information.

**Réalisation des interventions :**

Informier l'ensemble des personnes concernées par la situation de l'élève;  
Mettre en œuvre et assurer le suivi des moyens retenus;  
Évaluer les progrès de l'élève de façon continue et dynamique;  
Ajuster les interventions en fonction de l'évaluation de l'élève et de sa situation;  
Maintenir la communication avec les parents;  
Nommer les modalités de communication avec les parents.

**Révision du plan d'intervention :**

Réviser et évaluer le plan d'intervention afin de maintenir ou de modifier certains ou l'ensemble des éléments en fonction de la situation en y associant l'élève et ses parents.

**Rôles et responsabilités des personnes engagées dans la démarche :**

Chacun des partenaires participant à l'établissement du plan d'intervention contribue, sur des plans différents et complémentaires, à la réussite de la démarche.

**Rôles et responsabilités de la direction :**

S'assure de l'établissement du plan d'intervention;  
  
S'assure de la participation des personnes concernées par le plan par le plan d'intervention;  
  
S'assure que les parents soient informés régulièrement;  
  
S'assure du suivi des moyens retenus.

**Rôles et responsabilités de l'enseignant :**

La participation de l'enseignant à l'établissement du plan d'intervention est l'expression même de sa responsabilité professionnelle;  
  
Il joue un rôle primordial et sa présence, au regard de la signifiante, est incontournable;  
  
Il travaille activement à aider l'élève à atteindre ses objectifs.

## **ANNEXE V**

### **RÉFÉRENCES D'ÉLÈVES SELON LES DIFFICULTÉS**

